

Ces interventions participent à l'**approche globale** et à notre rôle de **conseil en Santé au travail**, en partenariat et en complément de l'approche médicale effectuée par votre médecin du travail.

Cette équipe pluridisciplinaire bénéficie d'une **indépendance technique** et est tenue au **secret professionnel**.



La **Prévention** des **risques** professionnels

La cotisation à l'AIPALS prévoit un forfait temps d'interventions pluridisciplinaires correspondant à un **diagnostic accompagné de préconisations détaillées**.

Si d'autres interventions plus conséquentes doivent être programmées, elles feront l'objet d'une concertation entre l'AIPALS et l'entreprise.

N'hésitez pas à nous consulter !

L'AIPALS, 3 centres médicaux à votre disposition :

Siège Social

Maison de l'Entreprise
429, rue de l'Industrie
CS 70003
34078 MONTPELLIER Cedex 3
Tél. 04 67 06 20 10
Fax 04 67 06 20 20

Centre de Lattes

ZAC Font de la Banquière
Plan du Nega Cat
CS 71007
34973 LATTES Cedex
Tél. 04 67 15 93 30
Fax 04 67 15 93 31

Centre de Lunel

Zone Luneland
121, rue de l'Industrie
CS 60055
34403 LUNEL Cedex
Tél. 04 67 71 75 30
Fax 04 67 71 09 43

L'AIPALS, Service de Santé au Travail, a pour mission d'éviter toute altération de la santé des salariés au travail.



L'AIPALS renforce son action de **conseil en prévention des risques professionnels** en mettant à disposition des entreprises de nouvelles compétences au sein de ses services.

L'équipe pluridisciplinaire est composée de Médecins du Travail, d'Intervenants en Prévention des Risques Professionnels (IPRP), d'Assistants en Santé et Sécurité au Travail (ASST), d'Assistant Social, de Psychologue du travail et d'Infirmiers en Santé au Travail.

Leur rôle est d'intervenir en milieu du travail, à la demande du Médecin du travail ou du chef d'entreprise, pour **améliorer les conditions de travail** dans un **objectif exclusif de prévention**. Les domaines suivant peuvent être abordés :

Ergonomie

Psychologie

Métriologie

Sécurité

Toxicologie



Ergonomie

Identifier et évaluer les facteurs de pénibilité de façon à adapter le travail à l'homme. Proposer des mesures correctives et préventives.

Actions : aménagement des postes de travail, adaptation des outils de travail, amélioration des conditions de travail, reconfiguration de locaux...

Hygiène et Sécurité

Conseiller les employeurs dans le domaine de la sécurité au travail.

Actions : identification des dangers, évaluation et prévention des risques, mise en place d'actions correctives, sensibilisation du personnel, aide à la réalisation du document unique...

Métriologie

Déterminer l'exposition aux différentes nuisances en mesurant le degré d'exposition aux agents physiques.

Actions : mesure de l'éclairage, de l'ambiance thermique, des nuisances sonores...

Psychologie

Animer une démarche globale de prévention des risques psychosociaux. Prévenir les risques liés au contenu du travail, à l'environnement socio-économique, aux relations de travail...

Actions : Proposition d'outils qui comportent une dimension pédagogique pour aider à identifier les actions à mettre en place ou les cibles à atteindre. Conseil et analyse des risques liés au stress, à la violence et aux pratiques addictives dans l'entreprise.

Toxicologie

Evaluer et prévenir les risques chimiques en vue de préserver la santé des salariés et l'environnement.

Actions : conseils pour supprimer ou limiter l'exposition aux émissions de gaz, vapeurs, poussières et autres composés minéraux et organiques, agents chimiques dangereux, produits classés CMR (cancérogènes...)...

